

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 2 (1929)

**Heft:** 9

**Artikel:** La fabrication et la vente des meubles

**Autor:** Schmidt, Hans

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-118960>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

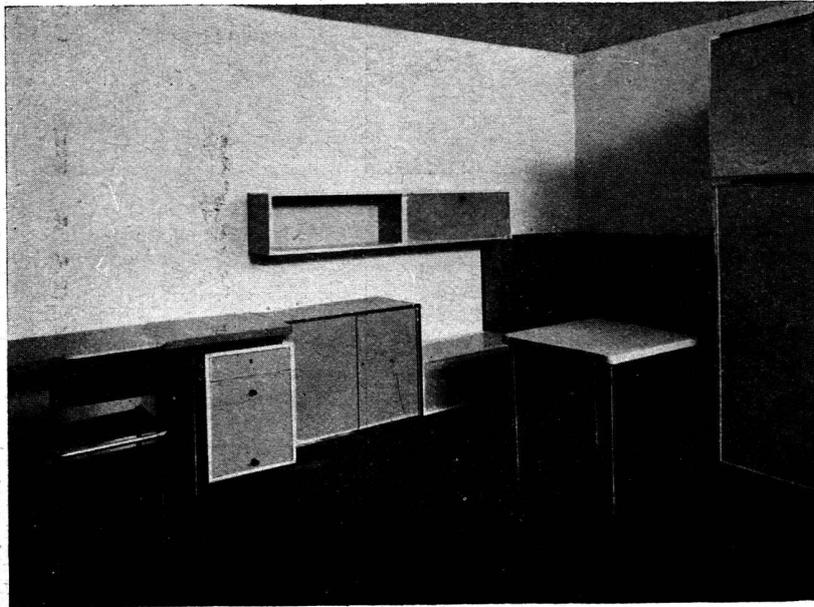
# L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Paraît tous les mois  
Abonnement 6 frs.  
Etranger 8.50 frs.

Édition : NEULAND VERLAG S. A., Bäckerstrasse, 38, Zürich.  
Rédaction : A. HÖCHEL, 8, rue H.-B. de Saussure, Genève.  
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Septembre 1929  
2<sup>e</sup> année N° 9



*Marcel Breuer, arch. Berlin.*

**Éléments de mobilier.**

## La fabrication et la vente des meubles

*Hans Schmidt, Bâle.*

**A propos de l'exposition de mobilier à Bâle 1929.**

Le développement de l'industrie du meuble tend à prendre une direction nouvelle que nous caractérisons ainsi:

Les *consommateurs* (acheteurs) apprennent à considérer le meuble comme un simple objet d'utilité plutôt qu'une pièce décorative. Ils constatent que le confort de l'habitation n'est nullement augmenté par l'habituel amoncellement de mobilier « trompe-l'œil ».

Les *producteurs* commencent à étudier et à fabriquer des types de meubles simples et pratiques. Ils constatent que le travail de série augmente la qualité du produit et en diminue le prix. Les résistances qui se font jour contre cette conception sont bien naturelles, car elles proviennent non seulement d'un manque de compréhension, mais encore d'une lacune dans la préparation technique et l'organisation des producteurs.

Cette préparation se fait aujourd'hui presque entièrement par quelques architectes et par des associations qui, tel le Werkbund suisse, ont inscrit à leur programme le développement technique et économique de la production.

Un progrès considérable est déjà réalisé par les grandes firmes spécialisées dans la fabrication de quelques simples types de meubles, par exemple *les lits et les chaises*. Il suffirait d'un changement dans l'attitude du public pour adapter le même principe à l'aménagement de l'habitation tout entière. Il faudrait extirper l'idée qu'un intérieur ou une pièce doit être conçu dans le domaine « style » et de la même matière.

Nous sommes moins avancés lorsqu'il s'agit d'*armoires*. Il faudrait premièrement établir les dimensions convenables et les divisions possibles de ces meubles. Le point de départ de ce travail sera la disposition et les dimensions du logement moderne, avec sa grande chambre commune claire et aérée, ainsi que ses chambres à coucher et cuisine-laboratoire strictement mesurées.

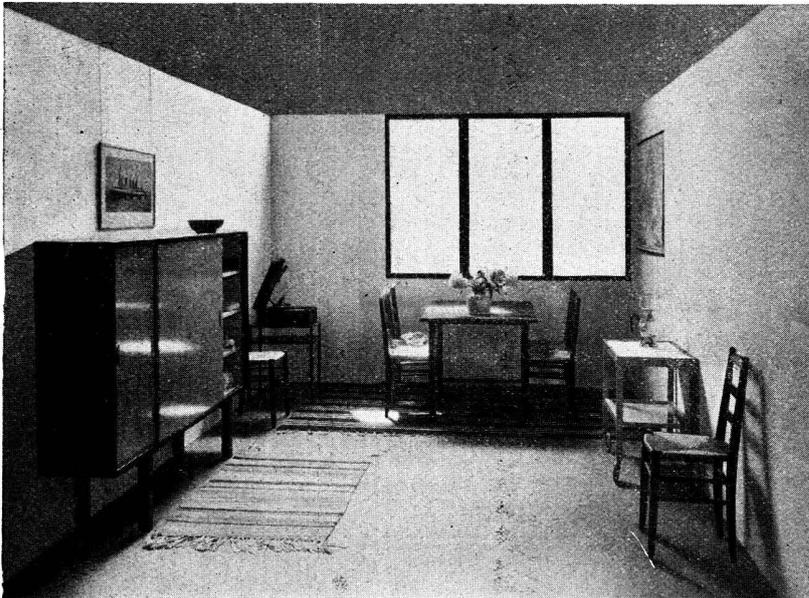
Si nous voulons remplacer les mauvais logements, dont le 70 % de notre population citadine doit se contenter et si nous construisions pour cela des logis hygiéniques et économiques, il faut réaliser une économie sur la place prise aujourd'hui par le mobilier. Les dimensions insensées des armoires



*Artaria & Schmidt, architectes  
Bâle.*

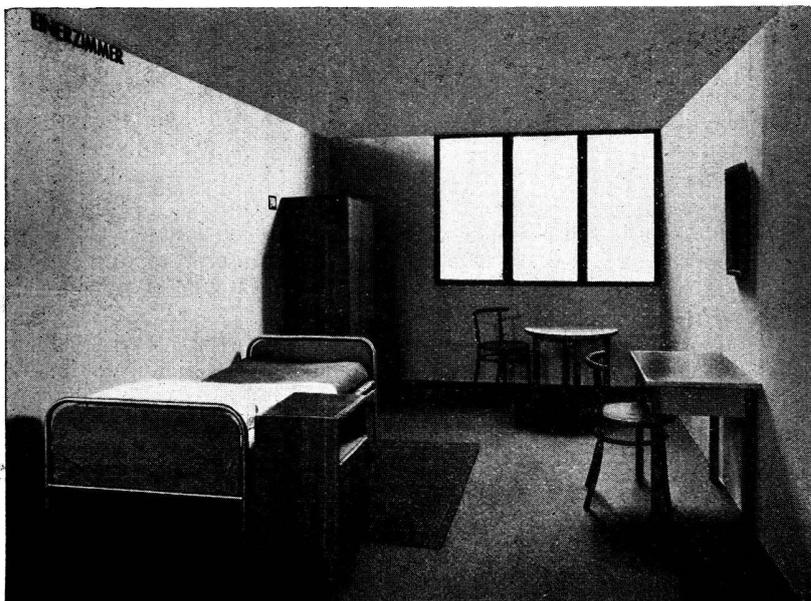
**Chambre commune**

|   |           |
|---|-----------|
| 3 rayonnages de bibliothèque à fr. 95 . . .     | Fr. 285.— |
| 1 table-secrétaire . . .                        | 235.—     |
| 1 chaise-longue ( sans couverture ) . . .       | 150.—     |
| 2 fauteuils ( sans étoffe ) à fr. 135 . . . . . | 270.—     |
| 1 petite table démontable . . . . .             | 65.—      |
| 1 fauteuil Thomas . . .                         | 28.—      |
| 1 table ronde . . . . .                         | 35.—      |
| Au total Fr. 1068 —                             |           |



**Salle à manger**

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 1 buffet . . . . .       | Fr. 250.— |
| 1 table . . . . .        | 65.—      |
| 6 chaises à fr. 14 . . . | 84.—      |
| 1 servier boy . . . . .  | 80.—      |
| Au total Fr. 479.—       |           |



*Ernst Mumenthaler & Otto  
Meier, arch., Bâle.*

**Chambre à coucher**

|   |          |
|---|----------|
| 1 lit métallique . . .  | Fr. 84.— |
| 1 table de nuit . . .   | 59.—     |
| 1 table de toilette avec 2 tiroirs, ( dessus caoutchouc ) . . . . . | 89.—     |
| 1 miroir . . . . .  | 34.—     |
| 1 armoire garde-robe  | 158.—    |
| 1 table ronde ( dessus caoutchouc ) . . . . .                       | 84.—     |
| 2 chaises à fr. 11 . . .  | 22.—     |

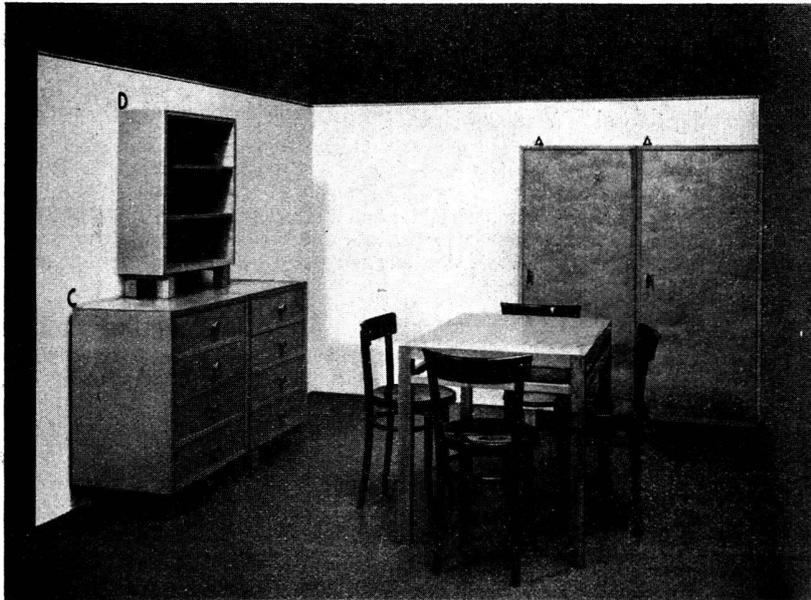


*Max Ernst Häfeli arch.,  
Zurich.*

*Ernst Kadler-Vögeli, Zurich.*

*Fabrique de meubles S. A.  
Horgen-Glaris.*

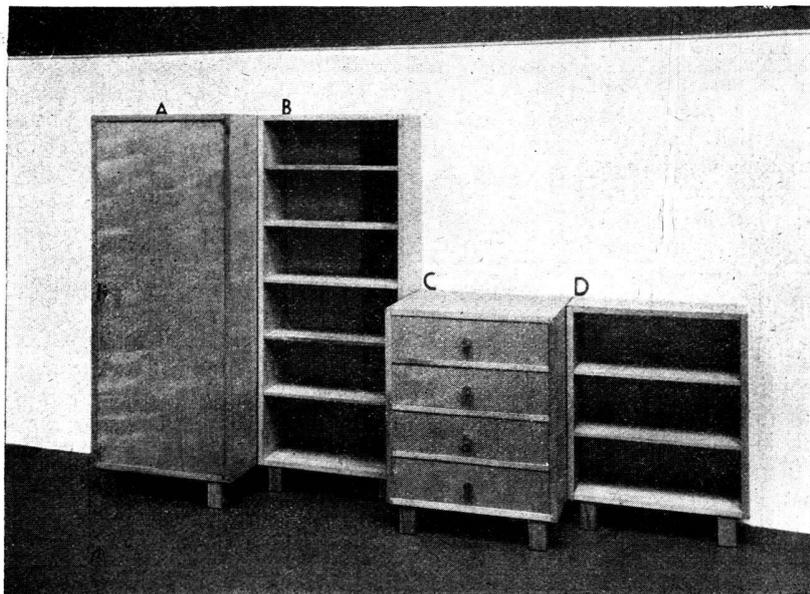
Tabourets depuis . Fr. 16.70  
chaises depuis . . . „ 32.50



*Fränkel & Voellmy S. A. Bâle.*

**Meubles de série :**

- A. armoire avec rayons . . . . . Fr. 170.—
- armoire pour vêtements . . . . . „ 155.—
- B. rayonnages . . . . . „ 80.—
- C. commode . . . . . „ 110.—
- D. rayonnage . . . . . „ 40.—



*Fränkel & Voellmy S. A. Bâle.*

**Meubles de série :**

(voir ci-dessus)

à glace, des buffets de salle à manger, et souvent des lits, ne peuvent être conservées. Nous devons, au contraire, tendre à diminuer la profondeur des meubles, tout en utilisant au mieux leur volume, supprimer toutes les moulures inutiles et remplacer les portes à battants par des portes à coulisses.

Pas plus au point de vue technique qu'au point de vue économique nous ne pouvons prétendre être arrivés à un résultat. Si un objet aussi perfectionné que la bicyclette est vendu à un prix relativement très bas, c'est qu'elle est fabriquée en grosses séries d'après un modèle normalisé et demandé par le public. Ce n'est pas le cas pour le meuble. L'utilisation de la machine pour la production et la vente en gros du mobilier de série est impossible tant que le public refuse ce genre de meubles. Elle se réalisera aussitôt que ce préjugé aura disparu et dès ce moment le rôle de l'architecte deviendra inutile dans ce domaine.

Car la question du mobilier est essentiellement une question économique. Il s'agit de savoir s'il est possible de remplacer la production qui veut imiter le travail de l'artisan par la fabrication rationnelle en grande série. C'est là le développement dont la nécessité s'impose inévitablement dans tous les domaines.

Mais la question du mobilier est cependant aussi d'ordre culturel. A constater combien même de modestes familles d'ouvriers amoncellent des meu-

N. d. l. R : Au risque d'encourir le reproche de faire de la réclame (cependant tout à fait gratuite !) dans les pages de notre revue, nous avons estimé qu'il était intéressant d'indiquer le prix du mobilier reproduit. Ces indications sont extraites du catalogue de l'exposition organisée cet été à Bâle par la direction du musée des Arts et Métiers qui nous a obligeamment prêté les clichés.

## Protection thermique des constructions (Suite)

*Dr.-ing. J.-S. Cammerer.*

### 3. L'action isolante des couches d'air.

On trouve à tout moment, dans l'histoire des recherches pour l'amélioration de la protection thermique, des essais pour utiliser la valeur isolante des matelas d'air. Les procédés appliqués récemment dans certaines industries pour les employer comme protection contre de hautes températures semblent être concluants. Dans le bâtiment, l'utilisation des matelas d'air isolants est en usage depuis longtemps, mais il semble qu'on leur prête une importance exagérée alors que l'on ne tient pas suffisamment compte d'un certain nombre d'inconvénients qu'implique leur emploi.

L'erreur la plus grave que les praticiens commettent, est d'admettre que la protection thermique se mesure d'après le coefficient de transmission calorifique de l'air (0.02 k. cal/m<sup>2</sup> h. C.) qui est extrêmement bas. En réalité, le coefficient doit être multiplié plusieurs fois car l'air se réchauffant sur une des parois pour se refroidir sur l'autre, est en continu mouvement, si bien que les parcelles atmosphériques transportent la chaleur directement à travers la couche dont elles font partie. Plus importante encore est l'influence du rayonnement direct de la paroi chaude à la paroi

froide, malgré les températures relativement basses des murs de bâtiments.

Le rôle du rayonnement étant d'une certaine importance dans la construction en général, (par exemple rayons de soleil) il ne sera pas inutile de donner quelques détails.

La chaleur transmise par rayonnement est d'autant plus grande, toutes données égales, que la constante de rayonnement d'une surface est plus élevée. La plus haute constante possible est celle des corps absolument noirs qui absorbent tous les rayons qu'ils reçoivent, donc le 100 %, et les transforment en chaleur, tandis que les autres corps en renvoient une certaine fraction.

Plus la capacité d'absorption d'une surface est grande, plus grande aussi est sa capacité de rayonnement. Les matériaux généralement utilisés dans la construction sont relativement très proches des corps noirs sous le rapport des possibilités de rayonnement. La table 6, qui rapporte les plus récentes mensurations de E. Schmidt, indique le rayonnement de différents matériaux en % d'un corps noir.<sup>12</sup>

(<sup>12</sup>) Voir bibliographie.